

Ranaz entreprend des démarches pour tripler sa production de barres nutritionnelles au premier trimestre de 2009

- **Offre acceptée pour l'acquisition d'un bâtiment de 92 000 pieds carrés à proximité de BarTech (USA) et ajout d'une ligne de production**
- **Emplacement stratégique qui servira également de centre de distribution principal pour les produits de Ranaz sur le marché américain**

Montréal (Québec), le 11 août 2008 – Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V : RNZ), une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques, annonce que l'offre qu'elle a déposée pour l'acquisition d'un bâtiment a été acceptée. Ce bâtiment, d'une superficie de 92 000 pieds carrés, est situé sur un terrain de 575 000 pieds carrés à proximité des installations de BarTech (USA) dans l'état du Michigan.

Grâce à cette acquisition, Ranaz sera en mesure de tripler sa production de barres nutritionnelles à court terme avec l'ajout d'une ligne de production plus performante, ce qui lui permettra de fabriquer plus de 90 millions de barres sur une base annuelle. Le bâtiment peut accueillir trois autres lignes de production additionnelles pour une capacité totale de 250 millions de barres.

« Les installations actuelles de BarTech opèrent présentement à pleine capacité, a déclaré Jean Bourassa-Marineau, président et fondateur de Ranaz. Avec cette acquisition, nous serons bientôt en mesure de répondre à la demande toujours croissante provenant du secteur des marques privées, en plus de transférer la production de nos propres barres à cette nouvelle usine, ce qui nous permettra de réaliser d'importantes économies d'échelle. Nous prévoyons installer la ligne de production au quatrième trimestre de 2008, afin de pouvoir être complètement opérationnels à compter du premier trimestre de 2009. »

D'autre part, la Société utilisera ces nouvelles installations comme centre de distribution principal pour ses produits sur le marché américain. « Cette acquisition comporte de nombreux avantages, dont son emplacement stratégique qui nous permettra de distribuer nos produits de façon plus efficace et à moindre coût, l'accès à un important bassin de main-d'œuvre qualifiée, la possibilité d'agrandir les infrastructures actuelles à plus de 280 000 pieds carrés et le coût d'acquisition du bâtiment. Ces facteurs nous permettront d'être plus concurrentiels à court et à long terme », d'ajouter M. Bourassa-Marineau.

Le coût du bâtiment est de 2,5 M\$ et fera l'objet d'une hypothèque commerciale. La transaction est sujette aux vérifications diligentes usuelles, ainsi qu'à l'obtention du financement nécessaire. La Société prévoit clôturer la transaction dans les prochains 90 jours.

À propos de Ranaz Corporation

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées. Pour plus d'information sur la Société, veuillez consulter le site Web à www.ranazcorporation.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.

- 30 -

Renseignements :

Ranaz Corporation

Martin Vidal

Vice-président exécutif et chef de la direction financière

(450) 491-7106, poste 213

martinv@ranazcorporation.com

SOLAK Communications

François Kalos

Président

(450) 993-0828

kalos@solak.ca

Médias :

Impact Communication

Carlo Tarini

Président

(514) 916-2436

tarini@impact-com.ca